

Date

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous en tant que parents, ou tuteurs et chaperons, d'élèves nouvellement admis au lycée cette année :

L'éducation sanitaire apprenant aux élèves à prendre des décisions mûrement pesées leur permet d'être plus productif en classe et dans la vie. Pour parachever l'éducation sanitaire que reçoivent les élèves, les cours sur la prévention de la transmission du virus de l'immuno-déficience humaine (HIV/AIDS) du Département de l'Éducation de la Ville de New York *New York City Department of Education* (NYCDOE) préconisent un Programme de disponibilité de préservatifs *Condom Availability Program* (CAP) dans les lycées publics visant à renforcer la prise de décision des élèves en cours d'éducation sanitaire et en dehors. Conformément à une législation de l'État, en fonction du CAP, les élèves du 9^e au 12^e grade peuvent demander aux membres du personnel de l'établissement formés en la matière des préservatifs gratuits, des informations médicales précises, et de les aiguiller vers des centres de traitement.

En tant que mère, père ou tuteur, vous pouvez demander à l'école de **ne pas** donner des préservatifs à votre fils(fille). En vertu de la § 2504 de la Loi de la Santé publique vous ne pouvez exercer votre droit d'exclure votre fils/fille) de l'initiative, que si votre enfant 1) a moins de 18 ans ; 2) n'a jamais été marié(e) ; 3) n'a pas d'enfant ; et/ou 4) n'a pas l'autorisation légale de choisir seul(e) s'il/si elle participera ou non à ce projet.

Pour demander qu'il ne soit pas donné à votre fils/fille des préservatifs selon les exigences du CAP, vous devez me faire parvenir une lettre dans laquelle vous mettez :

- Les prénoms et nom de l'élève
- La classe que fait l'élève
- Le numéro d'identifiant de l'élève (*Si ce numéro n'est pas à votre portée, nous vous le donnerons*)
- La déclaration qui suit : "Vous ne devez pas donner à _____ (Prénom et nom de l'élève) des préservatifs selon les exigences du CAP."
- Votre signature à titre de père, mère, tuteur, ou chaperon

Si vous changez d'avis et que vous pensez que votre fils/fille peut désormais demander des préservatifs gratuits, vous pouvez m'envoyer une lettre à tout moment dans le courant de l'année scolaire. Les membres formés du personnel des services du CAP sont engagés à préserver la confidentialité des droits accordés à tous les élèves, y compris ceux qui n'ont pas la permission de bénéficier de ce programme.

Nous vous encourageons à converser chez vous au sujet de la santé sexuelle et d'autres questions de santé pour mieux aider votre enfant à faire de bons choix pour sa santé. Merci de votre collaboration en vue d'aider les élèves de la Ville de New York à se sentir respectés, sains, et en mesure de bien se porter.

Salutations distinguées,

Le Directeur/La Directrice de l'école